Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre
Québec

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UN COMITÉ MIS EN PLACE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA RÉGION DE SOREL-TRACY

Longueuil, le 21 juin 2023 – Les villes de Sorel-Tracy, de Saint-Joseph-de-Sorel et la Direction de santé publique de la Montérégie ont mis en place un Comité stratégique portant sur la qualité de l'air. Ce comité a pour objectifs de discuter de qualité de l'air et des données les plus récentes sur l'état de santé de la population, de rechercher des pistes d'action et des moyens qui peuvent être mis en œuvre dans le but d'améliorer la qualité de l'air et la santé de la population.

Les membres du comité se sont réunis une première fois le printemps dernier au moment où des stations d'échantillonnage étaient installées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) près de l'entreprise Richardson International, afin de prendre de nouvelles mesures de la qualité de l'air. L'analyse précédente menée en 2017 et 2018 avait révélé des dépassements de normes au *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère*. La Direction de santé publique avait conclu qu'une exposition à ces poussières alors présentes dans l'air était susceptible d'affecter les voies respiratoires supérieures et causer de l'irritation et des démangeaisons au niveau des yeux, du nez et de la gorge, de provoquer de la toux, une aggravation de l'asthme et des symptômes d'allergies.

Les nouvelles données, attendues en 2024, permettront d'avoir un portrait actuel de la situation et d'analyser les impacts possibles de la poussière sur la santé de la population. Ces résultats seront présentés aux membres du comité et communiqués à la population.

Richardson International n'est toutefois pas la seule entreprise en activité dans la région de Sorel-Tracy dont les activités sont susceptibles d'affecter la qualité de l'air. Plusieurs entreprises métallurgiques œuvrent dans le secteur et sont situées à proximité de zones résidentielles, ce qui augmente le risque pour les citoyens d'être exposés à la pollution.

Impacts sur la santé

Les polluants de l'air peuvent affecter la santé de l'ensemble de la population. Certaines personnes y sont plus sensibles que d'autres et risquent davantage d'en ressentir les effets nuisibles parce qu'elles souffrent d'asthme ou d'une maladie affectant les poumons. Les personnes qui respirent de l'air pollué peuvent présenter à court terme certains symptômes dont : l'irritation des yeux, une respiration sifflante ou de la difficulté à respirer, une toux, une augmentation de l'essoufflement, en particulier durant l'activité physique, une aggravation de l'asthme et des troubles cardiaques et pulmonaires existants.

La sévérité de ces symptômes dépend notamment de l'état de santé de la personne ainsi que du niveau de pollution auquel elle est exposée.

Une personne qui respire régulièrement de l'air pollué pendant plusieurs années peut avoir certains problèmes de santé, dont une maladie affectant le cœur, les poumons ou un cancer du poumon. Toutefois, la pollution de l'air n'est pas le seul facteur de risque de développer ces maladies, puisque l'hérédité et les habitudes de vie (le tabagisme entre autres) peuvent aussi jouer un rôle important.

Si vous êtes incommodé par de la poussière, nous vous invitons à adresser une plainte au ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en

remplissant ce formulaire électronique ou en contactant le Centre de contrôle environnemental de la Montérégie au 450 928-7607. Il est important de porter plainte rapidement lors des épisodes de poussière pour lui permettre d'analyser la situation.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant votre santé, nous vous invitons à communiquer avec Info-Santé au numéro de téléphone 8-1-1.

-30-

Source : Direction de santé publique de la Montérégie